

Des banques suiveuses ou initiatrices de changement ?

par **Eric Usher**, Responsable de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI)



En matière d'action climatique, les banques se contenteront-elles de suivre les évolutions sectorielles quand elles se produisent ? Ou bien initieront-elles le changement en agissant pour trouver des solutions et renforcer la résilience face au réchauffement climatique ?

Afin de renforcer la seconde approche, [l'Initiative financière](#) des Nations Unies pour l'environnement a collaboré avec 32 banques, dont BNP Paribas, pour rédiger les Principes pour une banque responsable (PRB). 129 banques en sont devenues les signataires fondatrices lors du lancement en 2019. La plupart disposaient déjà de pratiques de gestion des risques environnementaux et sociaux basées sur les transactions, mais ne parvenaient pas à appréhender ces risques ESG à l'échelle de leur portefeuille. Les PRB impliquent pour le secteur de passer d'une vue transactionnelle à une approche visant à aligner les produits, les services et les portefeuilles sur les défis et

les besoins individuels et sociétaux les plus importants. Les financements contribuent-ils au changement climatique ou soutiennent-ils des actions en faveur du progrès social ? Les PRB exigent des banques qu'elles aillent au-delà des aspects financiers pour analyser l'impact de toutes leurs activités (création d'emplois, climat, biodiversité, égalité des genres...). Les signataires doivent fixer et atteindre des objectifs dans les domaines où ils ont le plus d'impact. Par exemple, en s'alignant sur l'objectif de neutralité carbone en 2050. Ils sont responsabilisés à travers des publications annuelles, obligatoires à partir de la troisième année de mise en œuvre et devant intégrer les contributions de l'organe consultatif de la société civile des PRB.

Aujourd'hui, les PRB comptent 325 signataires de 80 pays, représentant 90.000 milliards de dollars d'actifs, soit la moitié du secteur bancaire mondial. Les progrès accomplis et les domaines à améliorer sont détaillés dans le deuxième [rapport biennal des PRB](#), publié en septembre 2023. Dans l'ensemble, les PRB s'avèrent être un outil essentiel pour garantir que de plus en plus de banques s'efforcent de devenir véritablement responsables.

TOUS LES ACTEURS DOIVENT PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Les enjeux auxquels nous faisons face nécessitent une transformation sans précédent de la société et de l'économie. Changer de modèle industriel, sociétal et économique implique d'importants investissements. Il faudra par exemple [plus que tripler le rythme des investissements dans les énergies renouvelables d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone en 2050 selon l'AIE](#). Les acteurs financiers sont bien positionnés pour déployer leurs capitaux, leurs actifs et leur savoir-faire en faveur de cette transformation. Ils font toutefois partie d'une chaîne de responsabilité incluant d'autres parties prenantes. Ils accordent des prêts, facilitent les émissions de dettes, gèrent les actifs de leurs clients, etc., mais ils ne sont pas propriétaires de l'économie. Leur rôle est d'utiliser leur position et mettre leurs moyens en œuvre pour influencer et engager le système dans la transition vers un monde plus durable et décarboné. Le sujet étant récent à l'échelle de l'histoire financière, il est encore traité de manière imparfaite, mais les progrès sont constants.

Antoine Sire, *Directeur de l'Engagement d'entreprise chez BNP Paribas*



Principles for Responsible Banking

Lancés sous l'égide des Nations Unies, ces principes décrivent un cadre unique conçu pour donner une raison d'être, une vision et une ambition à la finance durable. Les signataires s'engagent à intégrer ces principes dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux (stratégie, portefeuille et transactions).



Principe 1 Alignement

Aligner notre stratégie commerciale sur les besoins des individus, les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'Accord de Paris sur le climat et d'autres cadres pertinents.



Principe 2 Impact

Augmenter continuellement nos impacts positifs tout en réduisant nos impacts négatifs.



Principe 3 Clients

Travailler de manière responsable avec nos clients pour créer une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.



Principe 4 Parties prenantes

Consulter, engager et collaborer avec les parties prenantes concernées pour atteindre les objectifs de la société.



Principe 5 Gouvernance

Mettre en œuvre ces principes grâce à une gouvernance efficace et à une culture d'entreprise responsable.



Principe 6 Responsabilité

Examiner périodiquement la mise en œuvre de ces principes et s'engager à être transparent sur nos impacts.



Enjeux et limites

Le rôle du secteur financier dans la transition

Les acteurs financiers ne sont pas en mesure de transformer l'économie à eux seuls, mais peuvent stimuler la transition en complément de l'action indispensable des pouvoirs publics.

Les institutions financières ont la capacité de créer un effet d'entraînement

par **Laurence Pessez**,
Directrice de la Responsabilité
Sociale et Environnementale de
BNP Paribas



Le rôle des banques est d'accompagner les acteurs de la transition vers une économie bas carbone et de mobiliser leurs ressources pour permettre le financement des investissements massifs nécessaires à cette transition.

La transition vers un monde plus durable et décarboné est un enjeu stratégique pour les institutions financières. Elles doivent prendre en compte l'impact du changement climatique et de la perte de biodiversité sur leurs activités, et s'assurer qu'elles ne contribuent pas à aggraver la situation mais plutôt à l'améliorer.

Les banques jouent un rôle important dans le financement de l'économie réelle. Elles peuvent choisir d'allouer des financements à un secteur plutôt qu'à un autre ou conditionner ces financements à l'atteinte d'objectifs durables ou l'adoption de bonnes pratiques.

Les décisions et prises de position publiques des grandes banques et gestionnaires d'actifs internationaux sont très observées en raison de leurs conséquences globales, bien au-delà de leurs activités. Lorsqu'une banque conditionne ses financements aux acteurs d'un secteur sensible d'un point de vue environnemental ou social à l'atteinte d'objectifs durables, elle exerce son pouvoir d'influence et recherche un impact. Quand des centaines d'institutions s'engagent publiquement à piloter leurs activités pour financer un monde neutre en carbone en 2050, cela a un impact très concret sur les choix d'investissements et l'octroi de financements.

Cependant, elles ne sont pas en mesure de transformer l'économie à elles seules, mais peuvent accélérer la transition vers un modèle de développement plus durable et compatible avec les limites planétaires en accompagnant leurs clients entreprises et particuliers avec la mise à leur disposition de financements nécessaires et de conseils adaptés.

Pour faciliter effectivement la transition, les institutions financières se transforment en profondeur : l'acquisition de compétences en développement durable par tous les collaborateurs est une priorité. De même, l'accès à des données ESG robustes est clé pour évaluer, agir, rendre compte et mesurer les progrès.

Enfin, une institution financière seule n'a que très peu de pouvoir de changement. C'est pour cela qu'elles se regroupent en coalitions comme les Principes pour une banque responsable. Face aux défis majeurs auxquels le monde est confronté, le facteur clé de succès réside dans la collaboration entre tous les acteurs. Pour agir vite, nous devons unir nos forces pour favoriser une transition durable et juste.

L'investissement durable se développe, mais il reste du chemin à parcourir

par **Jane Ambachtsheer**,
Responsable Globale
Sustainability chez BNP Paribas
Asset Management



De nombreuses institutions financières affirment s'engager pour une économie plus durable et plus inclusive. Pourtant, le scepticisme persiste : changement profond du secteur ou vaines promesses ?

La finance durable est en plein essor. Les réglementations relatives à l'investissement durable sont passées d'une **cinquantaine en 2000 à près de 900 en 2022**. Plus de 500 investisseurs de 50 pays se sont engagés à atteindre l'objectif de neutralité carbone en adhérant au **GFANZ**. En Europe, le secteur s'active pour la mise en œuvre du règlement sur la publication d'informations relatives à la finance durable. Les principes et pratiques durables sont de plus en plus pris en compte dans la gestion des portefeuilles.

Toutefois, le scepticisme persiste par rapport au niveau de l'intégration des pratiques d'investissement durable. Pour certains, les investisseurs n'en font pas assez. Pour d'autres, ils outrepassent leur rôle en s'attaquant au changement climatique ou aux inégalités. Il est essentiel de trouver la voie à suivre. Pour ce faire, nous constatons que les régulateurs du monde entier prennent de plus en plus de mesures pour définir, mesurer, superviser et appliquer les normes et les publications liées à l'investissement durable, ce qui renforce encore la surveillance. Les gestionnaires d'actifs ont un rôle à jouer dans la transition. Ils peuvent appliquer des politiques d'exclusion, offrir des opportunités d'investissements thématiques et à impact, et mettre en œuvre des pratiques de *stewardship* exigeantes dans leur dialogue avec les entreprises et les décideurs politiques.

Il est aussi essentiel de publier des mesures d'impact. Les rapports établis par les signataires des **Operating Principles for Impact Management** ou la publication par BNP Paribas Asset Management de la **première empreinte sur la biodiversité** en sont de bons exemples. En outre, la récente obligation de publier les données relatives aux « principales incidences négatives » au sein de **la réglementation SFDR** contribuera à ouvrir les débats et à faciliter les analyses dans le secteur.

Au-delà de l'intégration de la durabilité dans leurs portefeuilles, les gestionnaires d'actifs peuvent aussi montrer l'exemple : promotion de la diversité et de l'inclusion, baisse de la consommation de papier, interdiction des plastiques à usage unique, sensibilisation... Le secteur financier a la possibilité et l'obligation d'utiliser ses activités d'allocation et de gestion des capitaux pour soutenir la transition durable. Étant donné le niveau croissant de transparence dans le secteur, les retardataires auront de plus en plus de mal à suivre.

La réglementation, un catalyseur de la finance durable

Les réglementations visant à réorienter les capitaux vers la transition se multiplient, mais il reste beaucoup à faire pour qu'elles soient vecteur de cohérence et de transformation.

La réglementation comme vecteur de transformation des entreprises

par **Jeanne Aing**,
Head of CIB Regulatory Anticipation
chez BNP Paribas



Les initiatives réglementaires visent à rendre l'économie plus durable.

L'Europe a lancé de nombreuses initiatives réglementaires afin d'inciter les entreprises à adopter une démarche durable (taxonomie, SFDR, CSRD, *Green Bond Standard*). Les réglementations déjà validées ou en discussion visent notamment à : faciliter et financer la transition vers une économie décarbonée, identifier les activités durables et socialement responsables, renforcer la transparence et lutter contre l'écoblanchiment. La **CSRD**, dont les normes détaillées viennent d'être validées, en est une illustration. À partir de 2025, environ 50.000 entreprises devront publier des informations matérielles relatives à leur responsabilité sociétale, y compris à travers leur chaîne de valeur. Les entreprises disposant de plans crédibles devraient logiquement pouvoir se financer plus facilement. L'enjeu est d'autant plus grand que les besoins liés à la transition énergétique sont énormes : **environ 350 milliards d'euros par an rien que dans le cadre du pacte vert européen**. Le secteur bancaire est un maillon essentiel en finançant l'économie réelle et en favorisant la transition énergétique. Beaucoup de défis demeurent, notamment une mise en œuvre facilitée et cohérente pour les entreprises, et l'interopérabilité des normes de reporting au niveau mondial. Dans ce domaine, certaines initiatives vont dans le bon sens, comme la reconnaissance mutuelle entre les **les standards de reporting sur la durabilité européens (ESRS)** et mondiaux (**ISSB**). La comparabilité entre les différentes taxonomies prendra en revanche davantage de temps.

Les clients plus sensibilisés aux enjeux de durabilité

par **Valérie Truong Tan**,
Sustainability Program
Manager - Company Engagement
chez BNP Paribas



Les nouvelles réglementations transforment la relation avec les clients.

L'élargissement aux aspects ESG des directives MiFID¹ 2 et IDD² transforme la manière dont les banques interagissent avec leurs clients. Elles doivent désormais prendre en compte leurs préférences en matière de durabilité à travers un questionnaire spécifique et proposer des produits d'investissement conformes à leurs objectifs et besoins. Ceci nécessite le développement d'une nouvelle offre spécifique sur les différents aspects de la durabilité (E, S et G), l'adaptation des outils de conseil et la formation des conseillers.

Si l'investissement durable est de plus en plus plébiscité, les clients intéressés restent encore parfois sceptiques. Toutefois, la réallocation des capitaux s'inscrira dans la durée avec la maturité grandissante des marchés. La mise à disposition progressive d'offres adaptées et d'informations plus fiables et transparentes devrait permettre une meilleure adhésion du grand public. De plus, l'Europe pourrait encore augmenter la portée des réglementations actuellement focalisées sur les aspects environnementaux et sur les grandes entreprises.

¹MiFID est l'abréviation de Markets in Financial Instruments Directive

²IDD est l'abréviation de Insurance Distribution Directive

Le principe de double matérialité

Le principe de double matérialité consiste à considérer simultanément :

- la matérialité financière, soit l'impact des risques physiques et de transition (du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité, etc.) sur l'activité de l'entreprise (Outside-in) ;
- la matérialité d'impact, soit l'incidence des activités de l'entreprise sur l'environnement et/ou la société (Inside-out).

Matérialité financière

Informations nécessaires à la compréhension de l'évolution des affaires, des performances et la situation de l'entreprise...

Impact de l'environnement et de la société sur l'entreprise



Matérialité d'impact

...et de l'impact environnemental et social de ses activités.

Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

Les instruments de la finance durable

Accompagner les ménages et les entreprises dans la transition

Pour soutenir la transition, les institutions financières doivent intégrer la durabilité dans leur offre, mais également accompagner leurs clients.

Orienter les flux financiers vers les entreprises et les projets les plus vertueux

par **Andreas Lambropoulos**,
Responsable de l'Engagement
d'Entreprise chez BNP Paribas
Investment & Protection Services



L'offre de produits durables est aujourd'hui importante, mais les défis restent majeurs pour les prochaines années.

Les banques, les gestionnaires d'actifs et les assureurs ont un rôle clé à jouer pour orienter les investissements vers les solutions durables. Ceci rejoint l'intérêt des clients qui souhaitent donner du sens à leur patrimoine. Lorsqu'ils créent des produits durables, les intermédiaires financiers intègrent dans leurs analyses des critères environnementaux (émissions de CO₂, impact sur la biodiversité...), sociaux (respect du droit du travail...) et de gouvernance d'entreprise (parité hommes-femmes dans les organes de décision...). Pour leurs fonds ISR, les gestionnaires d'actifs proposent ainsi un large choix de solutions : des fonds ou des mandats intégrant les critères ESG, des fonds thématiques ou à impact visant à générer un effet positif et mesurable. Ceci requiert des investissements importants dans la recherche, les bases de données, la mise en place de méthodologies conformes aux réglementations et la formation du personnel. La disponibilité des données est sans doute un des défis les plus importants pour le futur, de même que l'accélération de la transition juste et la hausse des investissements en faveur de la biodiversité. Pour ce faire, la TNFD vient de [publier ses recommandations](#) permettant aux entreprises d'intégrer structurellement la nature dans leur reporting extrafinancier.

Accélération de l'intégration de la durabilité en Assurance-Vie et Retraite

par **Eric Béquet**,
Responsable des gestions d'actifs
assurance chez BNP Paribas Cardif



Les assureurs commercialisent des produits d'épargne à long terme et investissent en actions et obligations d'États ou d'entreprises qu'ils peuvent accompagner vers un modèle plus durable.

Dans un marché en transformation et avec des exigences réglementaires et sociétales croissantes, la gestion d'actifs des assureurs évolue.

À travers des stratégies d'investissement durables, déployées dans leurs fonds généraux, les assureurs mettent en place des filtres sectoriels et sélectionnent les entreprises intégrant les enjeux ESG. Pour les unités de comptes, ils intègrent des critères extra-financiers dans les processus de sélection des actifs.

L'approche holistique de l'ESG permet aux assureurs d'éviter les futurs actifs échoués et d'identifier les opportunités d'offres et d'investissements contribuant à la transition de l'économie. Ils répondent à la fois aux attentes de leurs clients et aux leurs.

Dans les prochaines années, la finance durable devra relever de nouveaux défis pour soutenir une transition juste et orienter les flux financiers en faveur notamment de la protection de la biodiversité. Les assureurs développent déjà ces expertises.

Permettre à chacun de donner du sens à ses investissements

par **Eleonore Bedel**,
Responsable du Sustainability Office
chez BNP Paribas Wealth Management



Il existe quasiment autant de définitions de l'investissement responsable que d'investisseurs. Dans ce contexte, le rôle du secteur financier consiste à sensibiliser les investisseurs et les accompagner vers les solutions responsables correspondant le mieux à leurs attentes.

S'il est clair qu'un investissement responsable doit avoir un impact positif sur la société et/ou l'environnement, sa traduction

concrète diffère entre les individus. Pour l'un, il doit s'agir d'un investissement aidant les pays en développement ; pour un autre, c'est d'abord investir dans un fonds bas carbone.

Par ailleurs, l'offre d'investissements responsables est devenue pléthorique et la réglementation a permis d'étoffer la quantité d'informations disponibles. Pour un particulier, il est toutefois devenu extrêmement ardu de s'y retrouver.

Dans ce contexte, le rôle des institutions financières est avant tout didactique. Elles doivent rendre les informations

plus compréhensibles et accessibles pour leurs clients et prospects. BNP Paribas a par exemple établi une méthodologie qui permet d'évaluer le niveau de responsabilité des instruments financiers, sur une échelle de zéro à dix, illustrés sous forme de trèfles.

Enfin, la formation des collaborateurs est essentielle pour sensibiliser et accompagner les clients. À ce niveau, le banquier a également un rôle clé. Il doit être en mesure d'aider ses clients à composer un portefeuille adapté à leurs préférences ESG, leur profil de risque et leurs attentes en matière de rendement.

Les instruments de la finance durable

Les principaux instruments pour financer une économie durable

par **Agnès Gourc**, Responsable Sustainable Capital Markets et DCM Structuring & Solutions chez BNP Paribas



📌 **Le marché des prêts durables continue de croître. Les prêts liés à des objectifs durables (SLL) représentent désormais un quart des volumes de prêts dans la région EMEA.**

Globalement, deux approches sont utilisées dans le domaine de la finance durable. Dans la première, les conditions pour l'emprunteur/émetteur d'**instruments liés à la durabilité** dépendent de la réalisation d'objectifs

d'objectifs durables globaux. Cette approche est appliquée à de nombreux types d'instruments financiers, les SLL étant les plus courants. Dans la seconde approche, l'emprunteur/émetteur doit identifier des projets présentant des avantages environnementaux ou sociaux, ce qui en fait des **obligations ou crédits verts ou sociaux**. Les financements combinant les deux facettes sont des **obligations ou prêts durables**. Les fonds doivent être affectés à des projets qui ont des retombées sociales ou environnementales positives ou qui traitent d'un problème social ou environnemental.

La finance verte soutient des projets tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'écoconstruction, l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique. Les instruments sociaux sont souvent destinés à aider les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les communautés marginalisées, les migrants, les chômeurs, les femmes, les minorités sexuelles et de genre, et les personnes handicapées. La réglementation est limitée, mais il existe des principes fondés sur le marché : les 📌 [principes de l'ICMA](#) pour les obligations et les 📌 [principes de la LMA](#) pour les prêts.

La carotte plutôt que le bâton

par **Valérie Eymard**, Responsable de l'engagement d'entreprise chez BNP Paribas CPBS



📌 **L'offre durable pour les particuliers est centrée sur les financements immobiliers et sur les voitures électriques.**

Plus de 95% des Européens se disent prêts à adopter un mode de vie plus durable. Selon une étude Kantar publiée en 2022, seuls 11% s'engagent toutefois activement

dans cette voie. Les contraintes financières et une confiance limitée dans les marques en sont les principales causes.

Dans le domaine des services financiers, se préoccuper de l'impact positif des particuliers revient essentiellement à financer l'habitat ou la mobilité durable. Même si l'ambition est d'introduire davantage de durabilité dans les autres produits, il est difficile de savoir si un particulier va effectivement utiliser l'argent mis à sa disposition pour des achats verts.

Les calculateurs d'émissions CO₂ basés sur les dépenses - permettant aux clients de comprendre l'empreinte de leurs dépenses - se multiplient, mais les particuliers n'apprécient pas la mise en lumière de leur impact négatif sur l'environnement. L'effet semble être le même en ce qui concerne l'application d'un malus sur les pratiques non durables.

Dans ce domaine, il est préférable d'accompagner, voire de récompenser les particuliers qui ont des comportements vertueux plutôt que de stigmatiser les autres.

Les PME et ETI ont besoin d'être accompagnées dans leur transition

par **Arnaud Algrin**, Head of Low-Carbon Transition for MidCaps & SMEs initiative chez BNP Paribas



📌 **Les banques sont un maillon essentiel de la réussite de la transition des entreprises.**

La grande majorité des patrons de PME du secteur industriel ont pris conscience des enjeux énergétiques à la suite de la récente crise. 📌 [Mais ils ne sont que 20% à avoir lancé une stratégie de décarbonation](#), souvent par manque de temps et de moyens.

Le mouvement va s'accélérer durant les prochaines années sous la pression des clients importants et de la réglementation. Les entreprises dépassant 40 millions d'euros de chiffre d'affaires et 250 employés seront en effet soumises à la CSRD.

Notre étude, réalisée en 2022*, révèle que la principale demande des chefs d'entreprise est d'obtenir une aide pour trouver les financements adaptés à leurs projets de transition. Ils souhaitent également être orientés vers les bons partenaires pour les mettre en œuvre et comptent pour ce faire

sur l'expertise de leur banquier. Il est donc essentiel que les banques se mobilisent pour apporter des solutions innovantes facilitant la transition de ces acteurs. Par exemple, les banques aident aujourd'hui les entreprises à trouver les financements publics appropriés parmi 📌 [les centaines de programmes disponibles](#) en s'appuyant sur l'IA ou à s'engager dans leur transition modale d'électrification de leur flotte grâce aux nouvelles offres clés en main.

*étude réalisée auprès de 1100 PME et MidCaps dans 4 pays, et 49 Relationship Managers de BNP Paribas Fortis en Belgique

Solutions de demain

L'innovation financière et technologique au service de la transition

De la titrisation à l'intelligence artificielle, différentes solutions peuvent contribuer à développer la finance durable et accélérer la transition.

La titrisation en soutien de la transition

par François Artignan,
Directeur des Affaires institutionnelles
Groupe chez BNP Paribas



Les ambitions climatiques européennes devraient encourager le recours à la titrisation.

L'ambition de l'UE d'atteindre la neutralité climatique pour 2050 et de réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 va nécessiter des financements supplémentaires. **Les besoins sont évalués à 350 milliards d'euros par an uniquement pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions de CO₂.** Compte tenu des contraintes pesant sur les budgets publics, il est crucial que toutes les ressources soient mobilisées. Parmi les options disponibles, la titrisation est une technique qui permet de transformer un portefeuille de prêts en titres de dette ou en produits financiers susceptibles d'être vendus à des investisseurs. Cette méthode permet aux banques de libérer des fonds propres réglementaires pour augmenter leurs capacités de financement. Un tel outil est approprié pour contribuer au financement des actifs verts, comme les crédits à la transition des PME ou les crédits immobiliers pour les logements performants sur le plan énergétique. Dans cette optique, l'UE a créé en 2023 **un label européen** pour les obligations vertes (Green Bond Standard) applicable aux opérations de titrisation si les fonds levés sont utilisés pour le financement d'activités alignées sur la **taxonomie européenne**. La réglementation européenne reste toutefois très contraignante et freine le développement du marché de la titrisation. Il faut donc espérer que l'ambition climatique de l'UE favorisera l'émergence de conditions plus favorables.

Les algorithmes soutiennent les efforts de durabilité

par Imène Ben Rejeb-mzah,
Responsable de Climate Analytics
and Alignment (C2A) Data Analytics
chez BNP Paribas



L'utilisation des outils d'intelligence artificielle est une des pistes explorées pour pallier le manque de données extrafinancières.

Le développement de la finance durable requiert le déploiement d'outils de quantification des risques environnementaux et sociaux avec un niveau de maturité équivalent à celui des outils de quantification des risques financiers. En effet, de même qu'une analyse des risques financiers d'une entreprise nécessite la lecture de ses états financiers, une analyse de ses risques environnementaux et sociaux nécessite des données caractérisant ces risques comme l'empreinte carbone ou encore la performance énergétique. La fourniture de ces données extrafinancières par les clients ne fait pas encore l'objet d'exigences réglementaires et légales contraignantes. Nous avons, par exemple, développé récemment un algorithme de *machine learning* qui nous permet de modéliser les diagnostics de performance énergétique (DPE) pour les biens immobiliers résidentiels manquants dans la base de l'ADEME, qui centralise depuis 2013 les données des DPE français. Ces données nous permettent de mesurer la performance énergétique moyenne de notre portefeuille de crédits immobiliers, de concevoir et d'implémenter une stratégie de décarbonation. Le recours à la modélisation par machine learning des données manquantes est une des solutions explorées pour répondre de manière adéquate aux exigences de transparence des risques climatiques des réglementations européennes (CSRD, Pilier 3) et pour aligner la trajectoire des financements avec les objectifs climatiques de neutralité carbone en 2050.

Développer l'hydrogène bas carbone

L'exemple d'Air Liquide en Chine

Un prêt vert de 500 millions de yuans permettra à SCPIG, une filiale chinoise d'Air Liquide, d'investir dans la production d'hydrogène bas carbone et d'éviter l'émission de 350.000 tonnes de CO₂ par an.

Destiné au financement de deux unités de production d'hydrogène par vaporeformage et des infrastructures connexes, ce prêt vert va permettre à Shanghai Chemical Industry Park Industrial Gases (SCPIG) d'accélérer sa transition bas carbone. Les deux unités seront en effet dotées d'installation de captage et de recyclage du CO₂. Remplaçant une unité existante de gazéification de charbon, elles entreront progressivement en service à partir de la fin

de l'année 2023. À plein régime, elles permettront d'éviter des émissions équivalentes à la consommation d'électricité d'un million de ménages chinois.

Ce projet « contribue à la transition énergétique de la Chine et souligne le rôle important que peut jouer l'hydrogène », souligne Nicolas Poirot, PDG d'Air Liquide China. « Ce prêt vert illustre notre capacité à atteindre les meilleurs standards environnementaux, tout en apportant des solutions fiables et compétitives », ajoute-il.

Le financement suit en effet « les Principes de l'Équateur, les Principes applicables aux prêts verts et la taxonomie commune UE-Chine, la plus stricte au monde », précise LI Nan, CFO d'Air Liquide China.

Impliquer l'ensemble des parties prenantes

Des financements innovants, combinés à la collaboration de toutes les parties prenantes, permettent de soutenir des projets qui font la différence dans les quatre coins du monde.

Le contrat à impact, un partenariat inédit pour un financement sur mesure

par **Maha Keramane**,
Responsable de l'Accélérateur
d'Entreprises à Impact Positif
chez BNP Paribas



Expérimenter des solutions pour l'inclusion des plus vulnérables grâce aux contrats à impact.

Un contrat à impact est basé sur un partenariat financier inédit visant à répondre à des besoins sociaux ou environnementaux qui ne sont pas ou mal couverts par les dispositifs existants (CI - voir définition & schéma ci-dessous ▼). Notre premier contrat à impact social a été lancé en 2016, et nous avons continué de développer cet outil, tant en nombre et taille de projets qu'en variété des enjeux sociétaux traités (thèmes environnementaux, développement dans les pays émergents...). Nous avons participé à l'élaboration et financé le premier CI de développement, un projet pilote lancé par la France pour lutter contre la précarité menstruelle en Éthiopie aux côtés de **L'AFD**, de l'ONG Care (en France et en Éthiopie) et du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. « À travers le prisme de l'hygiène menstruelle, on aborde l'enjeu majeur des inégalités de genre et du pouvoir des femmes à devenir autonomes et actrices de leur vie », souligne Helen Pankhurst (Care). En effet, l'absence d'infrastructures sanitaires adaptées et de produits d'hygiène accessibles entraîne déscolarisation et absentéisme au travail. Concrètement, ce projet unique combine les trois axes d'intervention liés à cette problématique : sensibiliser 320.000 personnes, distribuer des protections hygiéniques réutilisables à 30.000 jeunes filles et construire ou rénover des installations sanitaires dans 60 écoles de la région d'Adama. « Cette collaboration place l'hygiène menstruelle au cœur du débat et renforce le dialogue avec les autorités éthiopiennes dans le but, à terme, de porter le programme à l'échelle nationale », conclut Virginie Arnaud Le Pape (AFD).

Aligner financements et mission : le défi des associations

par **Vanessa Bouquillion**, Responsable Engagement Banque privée France et banquière privée pour Les fondations et associations et **François Soulage**, Ancien Président du Secours catholique, Président du Comité éthique de Kaori

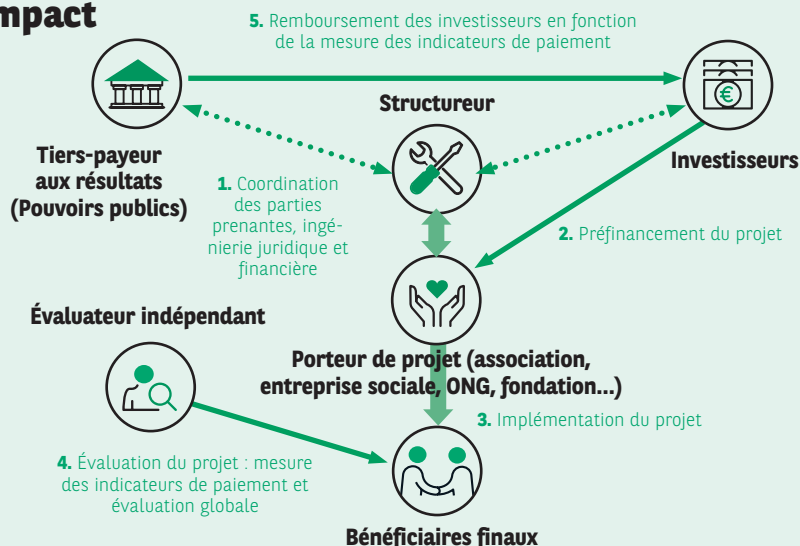


Les associations doivent innover dans leurs outils, tout en demeurant fidèles à leurs valeurs.

À travers l'alliance Climate Action+, le fonds de pension de l'Église d'Angleterre avait contribué en 2020 aux négociations qui avaient amené Shell à s'engager à atteindre le « zéro émission nette ». En mai dernier, il a vendu toutes ses positions dans l'entreprise pétrolière après que celle-ci a annoncé vouloir augmenter ses capacités dans les énergies fossiles. Justin Welby, archevêque de Canterbury, déclarait alors : « L'Église suivra non seulement la science, mais aussi notre foi, qui nous appellent toutes deux à œuvrer pour la justice climatique ». Si la décision peut surprendre, il s'agit en réalité d'un alignement cohérent avec leurs valeurs. La France n'est pas en reste dans le tournant ESG pris par les organismes sans but lucratif. En 2022, le Secours catholique-Caritas France a lancé Kaori, une association d'épargnants portant un contrat d'assurance-vie responsable et solidaire inédit. Les membres sont invités à voter régulièrement afin d'orienter la sélection des supports du contrat selon leurs attentes en termes de gestion extrafinancière. Des supports qui excluent les acteurs les plus polluants et financent ceux dont les pratiques sont les plus vertueuses (lutte contre le réchauffement climatique et utilité sociale principalement). Les fondations et associations ont ainsi un double rôle à jouer dans la transition écologique et sociale. Du fait de leur statut et de leur objet, elles peuvent proposer des outils (financiers) permettant à leurs adhérents, et si possible au grand public, de tendre vers une société plus sobre et plus proche de leur mission première. Elles peuvent également faire pression par leurs décisions d'investissement afin que la finance se mette le plus vite possible au service d'une transition juste.

Fonctionnement des contrats à impact

Un contrat à impact, outil de financement destiné à favoriser l'émergence de projets sociaux et environnementaux innovants, repose sur un modèle de collaboration unique entre les secteurs public, privé et l'économie sociale et solidaire (ESS). Concrètement, le projet expérimental est pré-financé par des investisseurs, qui seront remboursés en totalité ou en partie par les pouvoirs publics en fonction de l'atteinte d'objectifs d'impact (réduction de la récidive criminelle, taux de déchets revalorisés...). En effet, les impacts générés permettent à l'Etat d'économiser certains coûts dont une partie vient rembourser et rémunérer le risque financier pris par les investisseurs. BNP Paribas soutient le développement des contrats à impact en Europe, cliquez sur ce [lien](#) pour découvrir comment.



Pour aller plus loin

La collaboration comme levier d'action

Le secteur financier seul ne changera pas le monde, mais l'implication d'autres parties prenantes, comme les institutions de microfinance et les acteurs de la formation, peuvent aider chacun à avancer.

Microfinance : élargir l'accès aux services financiers

par **Caroline Tsilikounas**, Directrice générale du Réseau européen de la Microfinance et **Nicola Benaglio**, Responsable de programme et de recherche du Réseau européen de la Microfinance



La microfinance permet aux personnes défavorisées de créer des entreprises, de consolider les activités existantes et d'améliorer leurs conditions de vie.

Le principe fondamental de la microfinance est de permettre aux ménages ne disposant pas ou peu de garanties de bénéficier de services financiers qui les aideront à créer ou à développer leur entreprise. En Europe, cela inclut, outre les prêts, une gamme de services financiers pour les entrepreneurs à faibles revenus et des services de soutien non financier pour augmenter les chances de succès. Les bailleurs de fonds ont aussi l'assurance que leurs subventions ne concurrencent pas les capitaux du secteur privé. Lancé en 2003, le **Réseau européen de la Microfinance (REM)** promeut la microfinance comme outil de lutte contre l'exclusion sociale et financière. L'offre de services financiers et non financiers aux personnes exclues du secteur financier traditionnel est essentielle pour réduire leur vulnérabilité due à des antécédents de crédit insuffisants ou à des emplois précaires. L'objectif est d'aider les entrepreneurs potentiels à gérer un prêt, à lancer et gérer une entreprise viable et, en cas d'échec, à acquérir des compétences utiles sur le marché de l'emploi au sens large.

PerMicro, en Italie, en est un bon exemple. En 11 ans, la plateforme a octroyé des microfinancements à 34.250 entrepreneurs et familles. Elle a ainsi permis à 937 entrepreneurs et plus de 5.300 familles d'avoir accès aux services bancaires. Outre l'inclusion socio-économique, les bénéficiaires de la microfinance font état d'une amélioration significative de leur santé et de leur bien-être.

L'éducation est essentielle pour accélérer la transition durable

par **Thomas Vergunst**, Programme Director, Finance Sector Education au Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL)



La formation continue est cruciale pour aider les institutions financières et entreprises à s'adapter à un monde en constante évolution.

Dans de nombreux pays, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux risques et opportunités, découlant de tendances interconnectées au niveau des systèmes sociaux, environnementaux, technologiques et économiques. Rester au fait de ces tendances (et de leur impact sur les attentes et demandes des parties prenantes) est un défi permanent pour les entreprises. Dans un environnement de plus en plus complexe, comment une entreprise peut-elle formuler des réponses stratégiques, tactiques et opérationnelles claires lui permettant de transitionner tout en restant pertinente et résiliente dans une économie durable et bas carbone ? La formation continue joue un rôle essentiel à cet égard. En entreprise, beaucoup ont acquis leurs connaissances, compétences et valeurs fondamentales il y a de nombreuses années. Il y a donc un besoin urgent de formation continue à tous les niveaux des organisations. Au **CISL**, par exemple, nous collaborons avec les administrateurs et les hauts dirigeants des institutions financières et des multinationales pour les aider à comprendre **pourquoi** il y a un besoin urgent de changement. Nous explorons ensuite le « **quoi** » en examinant ce qu'ils estiment bien faire en matière de durabilité et également les actions entreprises par d'autres. Enfin, et c'est sans doute le point le plus important, nous nous concentrons sur **comment** les dirigeants peuvent insuffler un changement positif en pratique. Lorsque le passé n'est plus un bon indicateur, l'éducation et la formation nous permettent d'éclairer la voie à suivre et nous aident à agir.

Les objectifs 2025 de BNP Paribas en matière de Finance Durable

BNP Paribas est convaincue que la finance constitue un levier incontournable pour accélérer la transition.

Financement de la transition :

- 150 milliards EUR de crédits durables aux entreprises, institutions et particuliers dédiés à des projets responsables ;
- 200 milliards EUR d'obligations durables émises pour les clients de BNP Paribas.

Investissements responsables :

- 300 milliards EUR d'investissements durables, c'est-à-dire d'actifs sous gestion suivant des principes ESG ;
- 200 millions EUR d'investissements propres en faveur d'entreprises à impact innovantes dans trois domaines : le développement local et le climat, les activités sociales et solidaires, ainsi que le capital naturel.

Responsabilité civique :

- 6 millions de bénéficiaires de produits et services favorisant l'inclusion financière.

Pour en savoir plus sur les objectifs de BNP Paribas en matière de RSE cliquez [ici](#).

Exclusion de responsabilité - Cette publication a été réalisée par BNP Paribas à titre informatif uniquement. Les opinions exprimées sont des points de vue personnels et BNP Paribas ne peut être tenu pour responsable de toute conséquence résultant de leur utilisation. Bien que les informations aient été obtenues de sources que BNP Paribas considère comme fiables, elles n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. Les informations et opinions fournies ne constituent pas une recommandation, une sollicitation ou une offre de BNP Paribas ou de ses partenaires, et ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité, de droit, de comptabilité ou autres.

© BNP PARIBAS. Tous droits réservés.

Pour toute question ou feedback, merci de contacter group.nest@bnpparibas.com.



by BNP PARIBAS